

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI216 Compléments d'anglais			
Code	TESI2B16	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le complément d'anglais de bloc 2, destiné aux étudiants de la formation I², vise à renforcer le bagage en anglais général et technique des étudiants. L'accent sera mis sur la pratique de l'oral, bien que la compréhension à la lecture soit également travaillée. Des mises au point grammaticales seront faites, selon les besoins.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Communiquer avec les collaborateurs

- 1.2 Utiliser des moyens de communication adéquats en fonction du public visé afin de rendre son message univoque.

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable, en anglais, de :

- mener une conversation générale de façon fluide (compréhension et expression orale) ;
- mener un court exposé sur un thème au choix ;
- réaliser un support judicieusement conçu et soutenant sa communication.

A l'oral, l'étudiant devra s'exprimer en :

- communiquant efficacement avec son interlocuteur/public ;
- appliquant correctement les principes syntaxiques et grammaticaux de base en langue anglaise;
- employant le vocabulaire spécifique adéquat et des structures grammaticales et syntaxiques de base, en faisant un nombre d'erreurs limité. Une communication est considérée comme efficace et réussie si les erreurs n'entravent pas le message (seuil des 50% à atteindre) ;
- démontrant sa capacité à participer à des échanges spontanés en langue anglaise (compréhension à l'audition et expression orale).

A l'écrit, l'étudiant devra s'exprimer en :

- employant le vocabulaire spécifique adéquat et des structures grammaticales et syntaxiques de base ;
- faisant preuve de réflexion et d'application par rapport aux choix relatifs à son support d'exposé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TESI2B16A Compléments d'anglais

16 h / 2 C

Contenu

Le cours se fonde sur des textes et vidéos à caractère général et technologique, visant à être utilisés pour entraîner l'expression orale prioritairement. Selon les besoins et les demandes, des exercices de révision et d'approfondissement de certains principes grammaticaux et syntaxiques. Le cours sera également nourri par l'apport et la contribution des étudiants (en textes, vidéos et courts exposés).

Démarches d'apprentissage

Tables de conversation
Courtes présentations orales
Travail en autonomie
Séances d'exercices
Jeux de rôle et jeux de société
Evaluation formative (par les pairs également)

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative, exercices, interactions en classe.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Ressources distribuées en classe et postées sur Moodle Connected
Travaux réalisés par les étudiants Articles et vidéos à caractère général ou scientifique
Site pechakucha.org

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera soumis à une évaluation continue, qui se traduira par l'application d'un coefficient de participation et d'implication (présence active et réalisation des tâches demandées avec sérieux) de 0,8 ou 1 ou 1,2.

L'étudiant devra également, en cours de module, présenter un court exposé sur un thème au choix, avec support (50% de l'évaluation finale).

L'étudiant sera soumis à une évaluation orale en fin de module sous la forme d'une discussion (table ronde) en petits groupes sur un thème tiré au sort et en lien avec les sujets vus en classe (50% de l'évaluation finale).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Évc + Prj + Trv	50	Prj + Trv	
Période d'évaluation			Exo	50	Prj + Exo	100

Évc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

L'étudiant ajourné en juin devra présenter au Q3 un nouvel exposé et/ou examen oral (report de la partie éventuellement réussie), selon les mêmes modalités, suivi d'une discussion avec les autres étudiants ajournés (ou, à défaut, l'enseignante). Le coefficient ne sera plus appliqué.

L'étudiant ayant déjà suivi le cours sera évalué selon les modalités du Q3.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).